

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. SIMONET ayant pour objet la restitution aux familles des corps des militaires et marins tués ou décédés pendant la guerre. (N° 759, année 1919. — Urgence déclarée.)

(Nommée le 24 décembre 1919).

MM.

1^{er} BUREAU : TRYSTRAM.

2^e — SIMONET.

3^e — MOLLARD.

4^e — Maurice SARRAUT.

5^e — MILLIARD. *Président*

6^e — Maurice ORDINAIRE. *Secrétaire*

7^e — HERVEY.

8^e — MIR.

9^e — HENRI-MICHEL.

1886



PAIRIES



1886



Commission relative à la restitution des
corps des militaires décedés pendant la guerre

Séance du 24 décembre 1919

Président M. Melliard - Secrétaire M. Maunou Ordinaire
M. Lamouret expose et soutient sa proposition
de loi. La commission décide d'entendre le
Gouvernement dans une prochaine séance

Le Président

Le Secrétaire

V. Melliard

M. Ordinaire

Séance du 27 février 1920

La Commission a entendu M. le Ministre des Pensions et M. le Ministre des
Hygiène, assistés de l'Intendant militaire Begombes, chef d-
service des sépultures militaires, au Ministère des Pensions.

Après une discussion à laquelle ont pris part Messieurs
les Ministres et les membres de la Commission, il a été décidé que la
Commission se mettrait en rapport avec la Commission de la Chambre
et chercherait à se mettre d'accord avec elle.

Le Secrétaire,

Maunou

Le Président

V. Melliard